

L'homicide au Canada, 2018

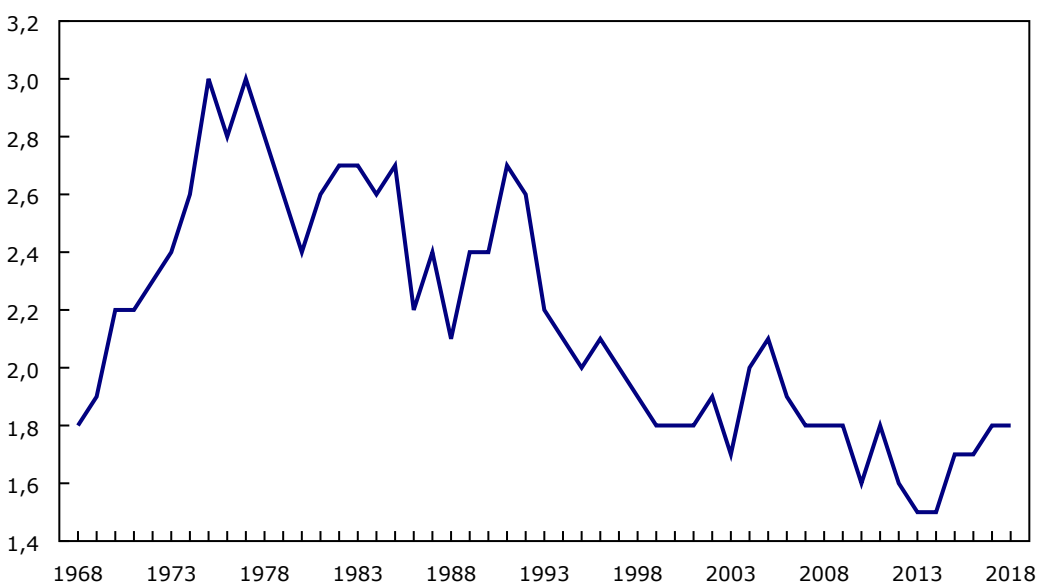
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 27 novembre 2019

À l'échelle nationale, la police a déclaré 651 homicides en 2018, ce qui représente 15 victimes de moins que l'année précédente. En 2018, le taux d'homicides a diminué de 4 % pour s'établir à 1,76 pour 100 000 habitants, mais il est demeuré supérieur à la moyenne nationale observée au cours des 10 années précédentes.

Bien que l'homicide demeure un crime relativement rare — en 2018, ce crime représentait moins de 0,2 % de tous les crimes violents au Canada —, les taux d'homicides sont considérés comme un point de repère pour évaluer les niveaux d'activité violente tant au Canada qu'à l'échelle internationale.

Graphique 1 Taux d'homicides, Canada, 1968 à 2018

taux pour 100 000 habitants



Note(s) : Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2018 de Statistique Canada. Exclut les 329 victimes tuées dans l'affaire d'Air India survenue en 1985.

Source(s) : Enquête sur les homicides (3315).

L'Ontario affiche un nombre record d'homicides, alors que la plupart des autres provinces font état de baisses

À l'échelle provinciale, il y a eu beaucoup moins d'homicides en Alberta (-38 homicides), en Colombie-Britannique (-30), au Québec (-10) et en Nouvelle-Écosse (-10) en 2018 qu'en 2017. En revanche, l'Ontario, qui a fait état de 69 victimes de plus qu'en 2017, a enregistré la plus forte augmentation d'une année à l'autre et le plus grand nombre d'homicides depuis que ces données ont commencé à être recueillies en 1961. Il s'agit du taux d'homicides le plus élevé noté en Ontario depuis 1991 (1,86 pour 100 000 habitants).

Le nombre sans précédent d'homicides déclarés en Ontario est principalement attribuable au fait qu'il y a eu 49 homicides de plus dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto.

Des renseignements détaillés sur l'homicide au Canada sont présentés dans l'article de *Juristat* connexe publié aujourd'hui sous le titre « [L'homicide au Canada, 2018](#) », de même que dans l'« [Infographie : L'homicide au Canada, 2018](#) ».



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Le nombre d'homicides diminue à Edmonton, à Calgary et à Vancouver, mais il augmente à Toronto et à Windsor

Le nombre d'homicides a augmenté dans 13 RMR en plus de Toronto et il a diminué dans 17 RMR. Les baisses les plus prononcées ont été observées à Edmonton, à Calgary et à Vancouver, et les hausses les plus marquées se sont produites à Toronto et à Windsor. Cinq RMR n'ont fait état d'aucune variation par rapport à l'année précédente.

Toronto affiche le plus grand nombre d'homicides jamais enregistré dans une région métropolitaine de recensement

En 2018, on a dénombré 142 victimes d'homicide à Toronto — la RMR la plus peuplée au Canada. Cette RMR a également déclaré le plus grand nombre d'homicides de toutes les RMR, ainsi que le plus grand nombre d'homicides jamais enregistré dans une RMR depuis que les données sur les homicides ont commencé à être recueillies à l'échelon des RMR, en 1981. Il s'agit d'une augmentation de 53 % du nombre de victimes et de 50 % du taux d'homicides par rapport à 2017 (ce taux étant passé de 1,51 victime d'homicide pour 100 000 habitants en 2017 à 2,26 victimes pour 100 000 habitants en 2018). Les chiffres élevés enregistrés en 2018 dans la RMR de Toronto s'expliquent en partie par trois affaires importantes ayant fait plusieurs victimes cette année-là. En effet, la ville a été touchée par la découverte d'une série d'homicides ayant fait huit victimes au cours d'une période de sept ans, soit de 2010 à 2017, par une attaque survenue dans le quartier des affaires du centre-ville de North York de Toronto, lorsque des piétons ont été délibérément happés par une fourgonnette, et par une fusillade sur l'avenue Danforth, dans le quartier grec de la ville.

Le nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu diminue pour la première fois en cinq ans

Le taux national d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a diminué de 8 % en 2018, ce qui représente la première diminution relative à ces homicides depuis 2013.

Il y a eu moins d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu en Alberta (-20), en Colombie-Britannique (-18), au Manitoba (-7), au Québec (-5), en Nouvelle-Écosse (-4), au Yukon (-2) et au Nunavut (-1) comparativement à 2017. Dans l'ensemble, le recul du nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu est attribuable à la diminution du nombre de ces homicides dans les régions situées hors des RMR (-20).

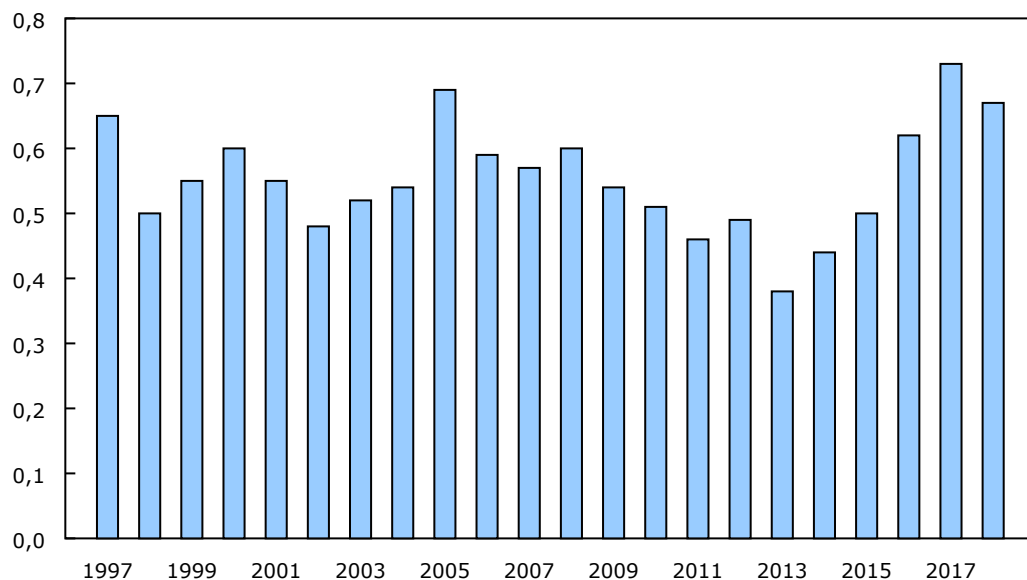
En revanche, l'Ontario a déclaré 36 homicides de plus commis à l'aide d'une arme à feu, et ceux-ci ont eu lieu majoritairement dans les RMR. Au total, 14 des 36 homicides de plus qui ont été commis à l'aide d'une arme à feu dans la province l'ont été à Toronto, alors que 9 de ces homicides ont été perpétrés dans les autres RMR. Parmi ces homicides de plus déclarés à Toronto, 13 n'étaient pas attribuables à des gangs.

L'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut n'ont déclaré aucun homicide commis à l'aide d'une arme à feu en 2018.

Graphique 2

Taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu, Canada, 1997 à 2018

taux pour 100 000 habitants



Note(s) : Un homicide est considéré comme étant commis à l'aide d'une arme à feu lorsque l'arme utilisée pour tuer la victime est une arme à feu. Les armes à feu désignent les armes de poing, les carabines ou les fusils de chasse, les armes à feu entièrement automatiques, les armes semblables à une arme à feu (p. ex. pistolets à clous, fusils ou pistolets à plombs) et les autres armes à feu dont le type est inconnu. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2018 de Statistique Canada.

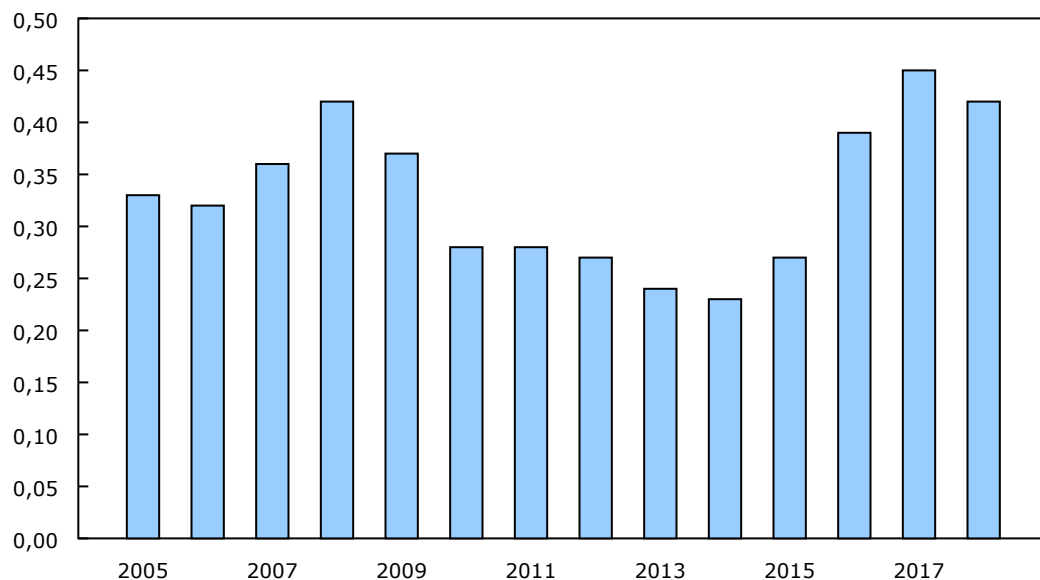
Source(s) : Enquête sur les homicides (3315).

Le nombre d'homicides attribuables à des gangs diminue pour la première fois en quatre ans

En 2018, le nombre d'homicides attribuables à des gangs a diminué (-5 %) pour la première fois depuis 2014. Cependant, le taux d'homicides attribuables à des gangs enregistré en 2018 représente le deuxième en importance observé au Canada depuis que des données comparables ont commencé à être recueillies en 2005.

Graphique 3 Taux d'homicides attribuables à des gangs, Canada, 2005 à 2018

taux pour 100 000 habitants



Note(s) : Ces données sont disponibles depuis 1991. Un homicide est considéré comme attribuable à des gangs lorsque la police confirme ou soupçonne que l'auteur présumé ou la victime de l'homicide était un membre ou un membre potentiel d'un groupe du crime organisé ou d'un gang de rue, ou était associé d'une façon ou d'une autre à un groupe du crime organisé ou à un gang de rue, et que l'homicide a été commis en raison de cette association. Avant 2005, on demandait à la police si l'homicide était « attribuable à des gangs ». En 2005, la question a été modifiée de manière à permettre à la police de préciser a) si elle pouvait confirmer que l'homicide était attribuable à des gangs ou b) si elle soupçonnait que l'homicide était attribuable à des gangs. Par conséquent, il se peut que les chiffres antérieurs à 2005 soient sous-estimés parce que les affaires soupçonnées d'être attribuables à des gangs en ont été exclues. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2018 de Statistique Canada.

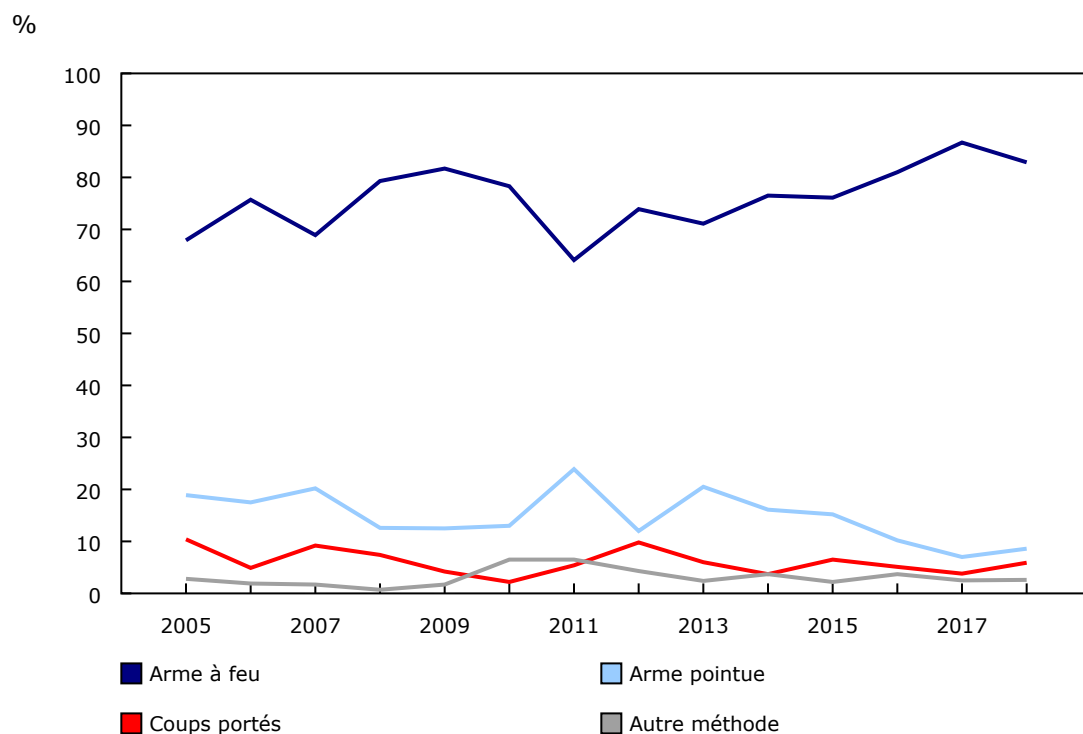
Source(s) : Enquête sur les homicides (3315).

Les baisses relatives aux homicides attribuables à des gangs les plus marquées ont été déclarées en Colombie-Britannique (-12 homicides) et en Alberta (-9). En Colombie-Britannique, le recul s'explique en partie par le moins grand nombre d'homicides attribuables à des gangs à Kelowna et à Abbotsford–Mission. La diminution enregistrée en Alberta est principalement attribuable au recul noté à Calgary (-8).

Bien que le nombre d'homicides attribuables à des gangs ait diminué à l'échelle nationale, il a plus que doublé au Québec, où le nombre de victimes est passé de 15 en 2017 à 32 en 2018. La hausse observée au Québec est principalement attribuable aux 9 homicides de plus qui ont été commis à Montréal et aux 4 homicides de plus qui se sont produits dans les régions rurales et dans les petites villes.

Au Canada, environ 8 homicides attribuables à des gangs sur 10 ont été commis au moyen d'une arme à feu et, parmi ceux-ci, 85 % ont été perpétrés à l'aide d'une arme de poing.

Graphique 4 Homicides attribuables à des gangs, selon la méthode utilisée pour causer la mort, Canada, 2005 à 2018



Note(s) : Ces données sont disponibles depuis 1991. Un homicide est considéré comme attribuable à des gangs lorsque la police confirme ou soupçonne que l'auteur présumé ou la victime de l'homicide était un membre ou un membre potentiel d'un groupe du crime organisé ou d'un gang de rue, ou était associé d'une façon ou d'une autre à un groupe du crime organisé ou à un gang de rue, et que l'homicide a été commis en raison de cette association. Avant 2005, on demandait à la police si l'homicide était « attribuable à des gangs ». En 2005, la question a été modifiée de manière à permettre à la police de préciser a) si elle pouvait confirmer que l'homicide était attribuable à des gangs ou b) si elle soupçonnait que l'homicide était attribuable à des gangs. Par conséquent, il se peut que les chiffres antérieurs à 2005 soient sous-estimés parce que les affaires soupçonnées d'être attribuables à des gangs en ont été exclues. Les autres méthodes désignent l'étranglement, la suffocation, la noyade, l'inhalation de fumée, les brûlures (feu, liquide, acide), l'empoisonnement ou une injection létale, le froid ou l'hypothermie, le syndrome du bébé secoué et d'autres méthodes.

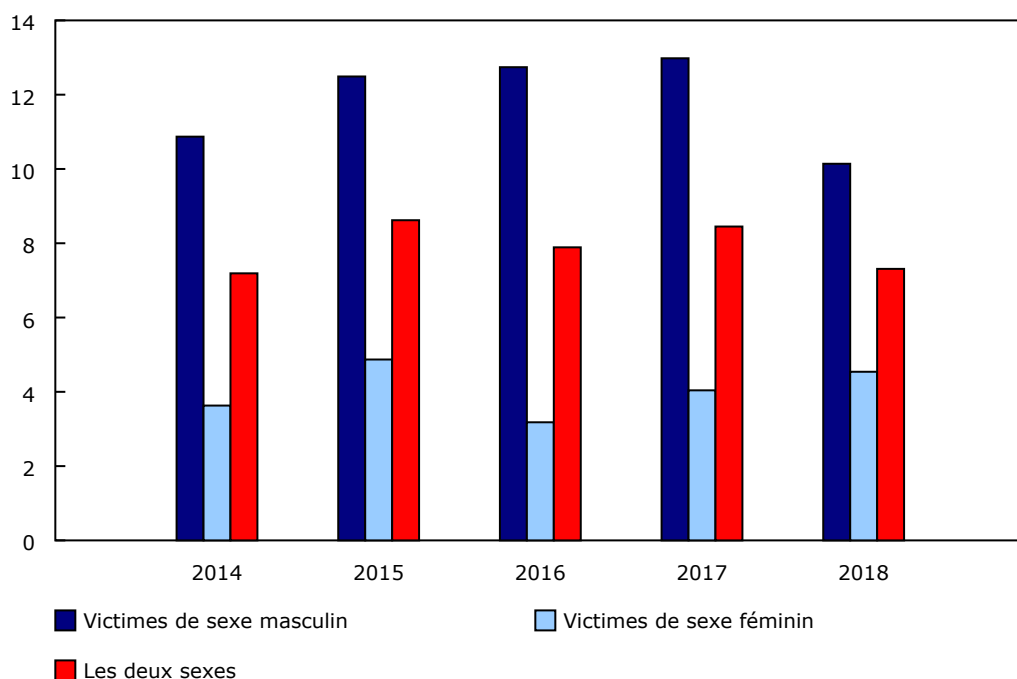
Source(s) : Enquête sur les homicides (3315).

Le taux de victimes d'homicide chez les Autochtones demeure environ cinq fois plus élevé que celui noté chez les non-Autochtones

En 2018, on a dénombré 140 victimes d'homicide d'identité autochtone, ce qui représente 22 % de l'ensemble des victimes d'homicide au Canada. Le nombre de victimes autochtones de sexe masculin a diminué de 23 par rapport à 2017. Il s'agit d'un premier recul depuis 2014, année où des données sur l'identité autochtone sont devenues accessibles pour la première fois. En 2018, on a dénombré 6 victimes autochtones de sexe féminin de plus qu'en 2017, ce qui représente une deuxième augmentation annuelle consécutive. Comme c'était le cas lors des années précédentes, le taux d'homicides enregistré en 2018 était environ cinq fois plus élevé chez les Autochtones que chez les non-Autochtones (7,31 pour 100 000 Autochtones par rapport à 1,44 pour 100 000 non-Autochtones).

Graphique 5 Taux d'Autochtones victimes d'homicide, selon le sexe, Canada, 2014 à 2018

taux pour 100 000 Autochtones



Note(s) : L'identité autochtone est déclarée par la police et est déterminée au moyen des renseignements trouvés sur la victime, comme une carte de statut, ou à partir de l'information fournie par la famille de la victime, des membres de la collectivité ou d'autres sources (par exemple, les registres de la bande ou les preuves médico-légales, comme des tests génétiques). L'année 2014 a marqué le premier cycle de la collecte des données de l'Enquête sur les homicides pour laquelle on a déclaré des renseignements complets sur l'identité autochtone des victimes d'homicide. L'identité autochtone désigne les personnes identifiées par la police comme des Premières Nations (Indiens inscrits ou non inscrits), des Métis, des Inuits ou des personnes ayant une identité autochtone, mais dont le groupe autochtone n'était pas connu de la police. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2018 de Statistique Canada.

Source(s) : Enquête sur les homicides (3315).

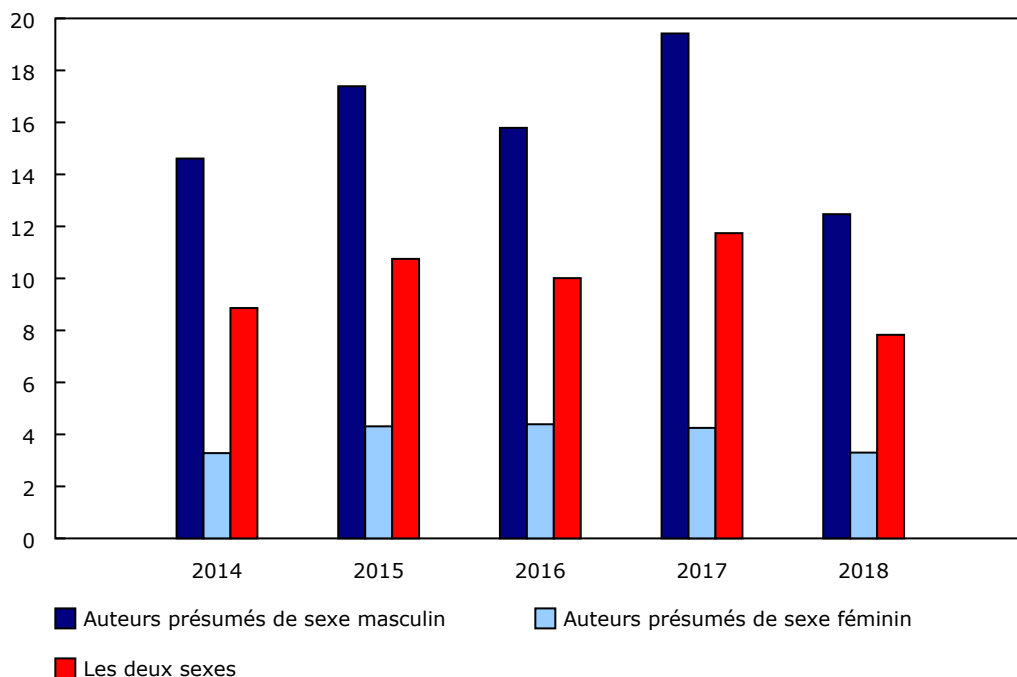
Le taux d'auteurs présumés d'homicide chez les Autochtones demeure environ huit fois plus élevé que celui observé chez les non-Autochtones

Près du tiers (30 %) des auteurs présumés d'homicide déclarés par la police en 2018 étaient Autochtones, en baisse par rapport à l'année précédente (37 %). En fait, cette proportion est retombée à un niveau comparable à celui de 2014 (31 %), après trois hausses annuelles consécutives. Néanmoins, le taux d'auteurs présumés d'homicide observé parmi les Autochtones en 2018 demeure environ huit fois plus élevé que celui noté chez les non-Autochtones, une différence similaire à celle observée au cours des années précédentes.

Graphique 6

Taux d'auteurs présumés d'homicide parmi les Autochtones, selon le sexe, Canada, 2014 à 2018

taux pour 100 000 Autochtones



Note(s) : L'identité autochtone est déclarée par la police et est déterminée au moyen des renseignements fournis par l'auteur présumé, comme une carte de statut, ou à partir de l'information fournie par la famille de l'auteur présumé, des membres de la collectivité ou d'autres sources (par exemple, les registres de la bande). L'année 2014 a marqué le premier cycle de la collecte des données de l'Enquête sur les homicides pour laquelle on a déclaré des renseignements complets sur l'identité autochtone des auteurs présumés d'homicide. L'identité autochtone désigne les personnes identifiées par la police comme des Premières Nations (Indiens inscrits ou non inscrits), des Métis, des Inuits ou des personnes ayant une identité autochtone, mais dont le groupe autochtone n'était pas connu de la police. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2018 de Statistique Canada.

Source(s) : Enquête sur les homicides (3315).

La plupart des victimes connaissent leur assassin

Au chapitre des types de lien de l'auteur présumé avec la victime, seuls les homicides commis par des conjoints ont enregistré une hausse en 2018 (+9 victimes). En revanche, il y a eu 31 homicides de moins où l'auteur présumé entretenait une relation de nature criminelle avec la victime (p. ex. des trafiquants de drogues et leurs clients). Bien que l'accent soit souvent mis sur les homicides liés à des activités criminelles, la majorité des homicides au Canada sont commis par une connaissance (34 %), un membre de la famille (33 %), un étranger (19 %) ou une personne avec qui la victime entretenait ou avait entretenu une relation de nature intime — non conjugale (6 %). En 2018, 8 % des victimes d'homicide ont été tuées par une personne avec qui elles entretenaient une relation de nature criminelle.

Note aux lecteurs

Les données figurant dans le présent article sont tirées de l'Enquête sur les homicides de 2018, qui permet de recueillir des données auprès de la police sur les caractéristiques de l'ensemble des affaires, des victimes et des auteurs présumés d'homicide au Canada. Dans le cadre de cette enquête, on a commencé à recueillir des renseignements sur l'ensemble des meurtres en 1961, puis on a élargi le champ de l'enquête en 1974 afin d'inclure les affaires d'infanticide et d'homicide involontaire coupable. Les renseignements sur ces affaires ne sont pas accessibles pour les années antérieures à 1974, mais des chiffres tirés du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) le sont, et ils sont pris en compte dans les totaux historiques globaux.

Le terme « homicide » est employé pour désigner chaque victime d'homicide. Par exemple, une seule affaire peut compter plus d'une victime et, aux fins du présent article, chaque victime correspond à un homicide.

La tendance des homicides à long terme exclut les 329 victimes tuées dans l'affaire d'Air India survenue en 1985.

Certains homicides sont portés à l'attention de la police des mois ou des années après avoir été commis. Ces affaires sont comptabilisées dans l'année au cours de laquelle la police en a été informée. Les données détaillées sur les homicides qui ont déjà été déclarés à Statistique Canada sont mises à jour chaque année en fonction de nouveaux renseignements, tout comme les données sur les auteurs présumés.

En raison de révisions apportées à la base de données de l'Enquête sur les homicides, les données annuelles déclarées dans le cadre de cette enquête avant 2016 pourraient ne pas correspondre au nombre annuel d'homicides déclaré dans le cadre du Programme DUC. Les données de l'Enquête sur les homicides sont annexées à la base de données du Programme DUC chaque année pour la déclaration des statistiques annuelles sur les crimes déclarés par la police.

Les renseignements sur les auteurs présumés d'homicide sont accessibles uniquement en ce qui concerne les affaires résolues (c.-à-d. celles dans lesquelles au moins un auteur présumé a été identifié). En ce qui concerne les affaires comptant plus d'un auteur présumé, seul le lien de l'auteur présumé le plus proche avec la victime est consigné.

Les régions urbaines comprennent les services de police dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR). Le terme « rural » désigne toutes les régions situées à l'extérieur des RMR et des AR, et comprend les régions rurales ainsi que les petites villes.

Pour les besoins de l'Enquête sur les homicides, l'identité autochtone désigne les personnes identifiées comme des Premières Nations (Indiens inscrits ou non inscrits), des Métis, des Inuits ou des personnes ayant une identité autochtone, mais dont le groupe autochtone n'était pas connu de la police. Une identité non autochtone désigne les cas où la police a confirmé qu'une victime ou un auteur présumé n'a pas été identifié comme Autochtone.

Tableau 1
Homicides selon la région métropolitaine de recensement, 2017 et 2018

	2018	2017 ^r		2018		2017 à 2018		2008 à 2017	
	population (nombre)	nombre de victimes	taux ¹	nombre de victimes	taux ¹	différence en nombre de victimes	variation du taux en %	nombre moyen annuel de victimes	taux ¹ moyen annuel
Canada	37 058 856	666	1,82	651	1,76	-15	-3,6	586	1,68
Total pour les régions métropolitaines de recensement ^{2,3}	26 475 245	428	1,64	441	1,67	13	1,3	386	1,59
Total pour les régions autres que les régions métropolitaines de recensement ⁴	10 583 611	238	2,26	210	1,98	-28	-12,3	200	1,90
Régions métropolitaines de recensement									
Population de 500 000 habitants et plus									
Toronto	6 274 077	93	1,51	142	2,26	49	49,9	87	1,50
Montréal	4 239 709	46	1,10	47	1,11	1	0,6	46	1,17
Vancouver	2 650 798	52	1,99	44	1,66	-8	-16,6	46	1,88
Calgary	1 498 941	31	2,10	20	1,33	-11	-36,6	27	2,01
Edmonton	1 425 627	49	3,51	37	2,60	-12	-26,0	39	3,06
Ottawa ⁵	1 068 569	14	1,34	17	1,59	3	18,7	11	1,16
Winnipeg	816 741	24	2,99	22	2,69	-2	-9,8	28	3,62
Québec	808 905	10	1,25	3	0,37	-7	-70,2	5	0,59
Hamilton	770 987	11	1,45	9	1,17	-2	-19,3	9	1,29
Kitchener–Cambridge–Waterloo	579 145	5	0,89	7	1,21	2	36,6	5	0,96
London	534 936	7	1,34	6	1,12	-1	-16,3	7	1,37
Population de 100 000 à moins de 500 000 habitants									
St. Catharines–Niagara	472 448	3	0,64	2	0,42	-1	-34,3	4	0,94
Oshawa	458 016	5	1,12	8	1,75	3	55,4	3	0,76
Halifax	430 505	8	1,90	7	1,63	-1	-14,2	10	2,47
Victoria	395 651	5	1,28	2	0,51	-3	-60,5	4	1,13
Windsor	349 787	3	0,87	10	2,86	7	227,0	3	0,99
Gatineau ⁶	333 108	1	0,30	4	1,20	3	296,5	3	1,04
Saskatoon	328 181	5	1,55	8	2,44	3	56,9	7	2,49
Regina	258 386	9	3,56	8	3,10	-1	-12,9	8	3,27
Barrie	228 602	5	2,23	0	0,00	-5	-100,0	2	1,01
Kelowna	210 961	6	2,90	2	0,95	-4	-67,3	4	2,06
St. John's	208 289	3	1,44	1	0,48	-2	-66,6	2	1,00
Sherbrooke	202 593	1	0,50	4	1,97	3	294,1	1	0,42
Abbotsford–Mission	195 726	9	4,66	6	3,07	-3	-34,2	5	2,80
Kingston	171 043	1	0,60	2	1,17	1	96,0	1	0,80
Saguenay	168 743	0	0,00	1	0,59	1	...	1	0,74
Grand Sudbury	168 141	1	0,60	1	0,59	0	-1,1	2	0,97
Moncton	161 122	1	0,63	2	1,24	1	97,8	1	0,82
Trois-Rivières	157 208	1	0,64	2	1,27	1	98,9	1	0,92
Brantford	148 603	5	3,41	5	3,36	0	-1,4	2	1,20
Guelph	140 683	1	0,72	1	0,71	0	-1,8	1	0,78
Saint John	129 790	1	0,77	1	0,77	0	-0,4	2	1,58
Peterborough	128 932	1	0,80	1	0,78	0	-2,6	1	1,15
Thunder Bay	125 373	7	5,70	8	6,38	1	11,9	5	4,46
Lethbridge	123 335	2	1,65	0	0,00	-2	-100,0
Bellefleur	111 584	2	1,96	1	0,90	-1	-54,2

^r révisé

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1^{er} juillet 2018 de Statistique Canada.

2. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.

3. Comprend 6 homicides commis dans un établissement correctionnel de 2017 à 2018.

4. Comprend 6 homicides commis dans un établissement correctionnel de 2017 à 2018.

5. Ottawa représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau située en Ontario.

6. Gatineau représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau située au Québec.

Note(s) : Un faible nombre d'homicides pris en compte dans le total d'une année donnée pourraient en réalité s'être produits au cours d'années précédentes. Les homicides sont comptabilisés en fonction de l'année durant laquelle ils sont déclarés à Statistique Canada. La variation en pourcentage est fondée sur des taux non arrondis.

Source(s) : Source : Enquête sur les homicides (3315).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3315.

L'article de *Juristat* « [L'homicide au Canada, 2018](#) » (85-002-X) est maintenant accessible. L'« [Infographie : L'homicide au Canada, 2018](#) » (11-627-M) est également publiée aujourd'hui.

Des données supplémentaires sont offertes sur demande.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).